

Bulletin Eucharistique



Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle
Béatifié, le 19 février 1888.

Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, né à Reims, (en 1651), d'une famille noble, se montra *dès l'enfance* enclin à la piété et complètement étranger aux séductions du siècle. Il faisait ses délices, dans sa plus tendre enfance, d'écouter et de raconter les actions des Saints, d'apprendre les vérités de la religion, *de servir le prêtre à l'autel et de s'unir aux enfants qui chantaient au chœur*, révélant ainsi les premiers indices de sa vocation à l'héritage du Seigneur. On le

trouvait aimable et docile envers ses maîtres, gracieux avec ses camarades, appliqué avec beaucoup de soin à l'étude des premiers éléments des lettres. A l'Université de Reims, où il fit son cours de philosophie, il mérita pareillement, par ses vertus et ses qualités naturelles, l'affection de ses maîtres et de ses condisciples ; mais il se priva de leur société pour vaquer dans la retraite aux œuvres de piété. Il fut orné à dix-sept ans de la couronne cléricale et, bientôt après, honoré d'un Canonat dans l'Eglise métropolitaine. Envoyé ensuite à Paris pour étudier les sciences théologiques, il demeura au séminaire de Saint-Sulpice, où il se distingua par son exactitude dans l'observation des règles, par le mépris des biens du monde, par son humilité, son affabilité, et par toutes les autres vertus cléricales. Ayant perdu ses parents, il revint à la maison paternelle pour se consacrer à l'éducation de ses frères et de ses sœurs. Mais il ne négligea pas, même alors, l'étude de la théologie sacrée, dont il acheva le cours, en partie à Reims, en partie de nouveau à Paris.

Elevé au sacerdoce, il monta à l'autel tout brûlant d'une charité séraphique ; et la divine ardeur de sa piété ne s'attiédit jamais. Il offrit en effet le saint sacrifice chaque jour, qu'il fût bien portant ou brisé par la souffrance, et toujours avec une religion si profonde que, plus d'une fois, les assistants se retirèrent décidés à mener une vie plus parfaite. Et parce qu'il savait que le devoir du prêtre est de s'appliquer au salut des âmes, il y donna sans tarder tous ses soins, selon les règles de la prudence, de l'humilité, de la douceur et de la science. Son directeur, qui avait fondé les écoles, dites de l'Enfant-Jésus, pour l'édu-

cation des jeunes filles pauvres, les ayant recommandées à sa charité, il en accepta le gouvernement et les dirigea avec la plus grande sagesse, les défendant courageusement contre les attaques, les calomnies et les embûches de leurs ennemis. Par ces expériences et ces premiers travaux, la divine Providence préparait son serviteur à l'œuvre capitale qu'elle avait décidé de confier à ses soins : la fondation d'une nouvelle famille religieuse, destinée à former et à diriger des Ecoles chrétiennes pour les enfants. Cette œuvre, à peine ébauchée jusqu'alors, put enfin, une fois entre les mains de Jean-Baptiste, heureusement s'achever ; on la vit bientôt prendre des développements admirables.

Le serviteur de Dieu s'adjoignit donc des hommes honnêtes et pieux, les reçut dans sa maison, les nourrit à ses frais ; et, en les associant à sa vie et à ses travaux, il put les pénétrer de son esprit et les former. Tel fut le berceau de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, approuvé ensuite par Benoît XIII, et enrichi de privilèges par diplôme royal du roi très chrétien. La règle que le pieux fondateur donna à ses disciples, et qu'il observa lui-même très exactement pendant quarante ans, fut pareillement confirmée dans la suite par l'Autorité apostolique. Les expressions font défaut pour dire combien de travaux cet homme de Dieu eut à supporter, à quelles calomnies il fut en butte ; avec quelle sainteté, quelle générosité, il endura tout ; avec quelle perfection, au milieu de tant d'adversités, il se montra ministre sans reproche et homme selon le cœur de Dieu. Sage comme il l'était, il chercha les paroles utiles, et il écrivit des livres qui respirent les sentiments de la plus suave piété et qui sont à la portée de l'âge le

plus tendre. Toujours semblable à lui-même, simple, droit, humble et obéissant, méprisant toutes les choses terrestres, ayant en horreur les doctrines perverses qui, dans ce temps-là, troublaient l'Église, fermement attaché au Saint-Siège apostolique, évitant les honneurs, il résigna son canonicat, distribua son patrimoine aux pauvres, abdiqua même la supériorité dans sa Congrégation, et, pour vaquer plus librement à la contemplation des choses divines, se retira dans la maison de Saint-Yon, près de Rouen, qu'il avait acquise pour les Frères et pour lui; c'est là que tout entier à Dieu, le jour même où Jésus-Christ a livré son âme pour nous, il rendit la sienne à Jésus-Christ, (en 1719), avant d'avoir atteint sa soixantedixième année, mais plein de bonnes œuvres, et ayant excellemment mérité de la religion. Pie IX déclara l'héroïcité de ses vertus, et Léon XIII, après avoir reconnu, selon les formes, les miracles opérés par son intercession, l'inscrivit solennellement au catalogue des Bienheureux.

Telle est, en abrégé, la biographie de cet illustre éducateur de l'enfance, le père des premiers religieux établis en Canada.

Il est bon de rappeler ici que, dès l'année 1737, dix-huit ans après la mort du Bienheureux, deux Frères des écoles chrétiennes arrivèrent à Ville Marie, dans le dessein d'examiner sur les lieux les offres qui leur avaient été faites pour une fondation de leur Institut : mais l'établissement des frères Charon, sur lequel ils comptaient pour cette fin, leur ayant été refusé, ils retournèrent en France.

(Mémorial de l'Éducation, Jean-Baptiste Meilleur.)

Ce fut seulement sous l'épiscopat de Mgr. Lartigue, en 1837, cent ans après la première arrivée des Frères des écoles chrétiennes à Ville-Marie que, à la demande de M. Quiblier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, quatre frères de cet Institut furent envoyés à Montréal : leurs noms étaient Aidant, Adelbertus, Euverte et Rombaud.

Le nombre de quatre fut bientôt doublé. Actuellement, l'Institut du Bienheureux de la Salle, dans la province de Québec, ne compte pas moins de 33 établissements, près de 400 frères, ayant sous leur direction plus de 16000 élèves.

Depuis que les Frères des écoles chrétiennes sont établis en Canada, la province s'est enrichie successivement de plusieurs autres Instituts, ayant également pour but l'éducation chrétienne de l'enfance.

Citons en premier lieu :

L'Institut des Clercs paroissiaux, ou Catéchistes de *Saint-Viateur* (*vulgo Viateurs*), se composant de Pères et de Frères qui signent tous : C. S. V.—Les Clercs de Saint-Viateur furent appelés de France en Canada par Mgr Bourget, et installés, en 1847, par l'hon. B. Joliette au village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette.—Cet Institut compte actuellement environ 220 religieux, et est chargé de plus de 6000 élèves.

La Congrégation de Sainte-Croix, (C. S. C.), dont les dix premiers religieux arrivèrent, en 1847, à la demande de Mgr Bourget, s'établit à Saint-Laurent, près Montréal.— Cette florissante Congrégation compte actuellement environ 175 religieux et dirige plus de 3000 élèves.

L'Institut des Frères du Sacré-Cœur, dont la maison provinciale en Canada se trouve à Arthabaskaville, ne date que de 1872 ; néanmoins, cet institut compte aujourd'hui plus de 100 religieux avec 2500 élèves.

L'Institut des petits Frères de Marie dits *Frères Maristes*, (de Saint Athanase), ne compte pas moins de 150 religieux

et dirige plus de 4000 élèves, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les Frères de l'Instruction chrétienne, établis en Canada, depuis 1886, ont leur maison principale à Laprairie, comptent déjà une *centaine* de religieux et dirigent une douzaine d'établissements.

L'Institut des Frères de Saint-Gabriel, dont les premiers religieux s'établirent en Canada en 1888, et dirigent actuellement plusieurs écoles paroissiales, et un patronage d'apprentis à Montréal.

Les Frères de saint Vincent de Paul ont aussi, à Québec, un Patronage très prospère avec une école paroissiale.

Grâce au dévouement infatigable de cette *lumineuse pléiade* d'instituts religieux, grâce aussi au précieux concours des *Commissaires catholiques romains*, une éducation profondément chrétienne est donnée à l'enfance et à l'adolescence de notre pays.

A l'école de tous ces maîtres, dignes collaborateurs du clergé, l'intelligence et le cœur des enfants s'épanouissent sous les rayons de la foi et l'*action divine de l'Eucharistie*, comme dans le riche parterre d'un habile jardinier éclosent les plus belles fleurs, sous l'action d'un vivifiant soleil de printemps.

QUAND la foi faiblit, toutes les vertus faiblissent ; quand la foi se perd, toutes les vertus se perdent.

Si vous désirez être agréable à Dieu et heureux ici-bas, soyez en toutes choses uni à sa volonté.

IL EST SEUL !

Il est seul !... toujours seul !... l'écho du sanctuaire
Lui porte rarement le bruit d'un pas ami ;
Et de son abandon, compagne solitaire,
La lampe, nuit et jour, se consume pour Lui.
Et sans songer à Lui tous effleurent sa porte
Ah ! pour un cœur aimant que cette épreuve est forte

L'homme court aux plaisirs, aux affaires, aux fêtes ;
Sa vie entière passe en mille soins fiévreux.
A ses mondanités, à ses vaines toilettes,
La femme aussi prodigue un temps très précieux.
Mais au Dieu qui pour eux, se cache en sa demeure,
Ont-ils songé jamais à consacrer *une heure* ?
Savent-ils le chemin qui mène à son autel ?
Au vent, à la fumée ils demandent la gloire,
A la coupe enchantée ils s'empressent de boire,
Au lieu d'aller puiser à la source du Ciel.

Mais nous, nous qu'il chérit, et qu'il comble de grâces
Nous qu'il fait si souvent reposer sur son Cœur,
Ah ! ne pouvons-nous pas du milieu de ces glaces
Faire jaillir un trait d'amour et de chaleur ?
Ne pouvons-nous ravir au commerce du monde
Ces longs moments, livrés au courant de son onde,
Et dans ses flots trompeurs si vite disparus ?
Ah ! si nous savions mieux diriger notre vie,
Faire sur chaque jour un peu d'économie,
Que d'*heures*, que d'instants nous aurions pour Jésus !

C'est pour nous qu'il vit là, c'est pour nous qu'il respire
Pour nous que monte au ciel le soupir de son Cœur,
Et nous le laissons seul !... ô vraiment quel délire !
Où donc prétendons-nous rencontrer le bonheur ?
" Ah ! si nous vous aimions, Jésus, votre présence
Serait le seul plaisir, l'unique jouissance
Que notre âme pourrait ressentir ici-bas !"
Mais trop loin de ses yeux s'écoule notre vie ;
Si nous nous trouvons bien, loin de l'Eucharistie,
Il est à craindre, hélas ! que nous ne l'aimions pas.

Allons donc, ô nous-tous, allons avec les anges
 Auprès de sa prison rivaliser d'amour ;
 A notre Bien-Aimé redisons nos louanges ;
 Que son regard sur nous s'arrête chaque jour !
 Au pied de cet autel, où pour nous il s'immole,
 Retournons savourer la divine parole
 Qui de son Cœur brûlant tombera sur nos cœurs !
 Retournons écouter au milieu du silence
 Les battements d'amour et de reconnaissance
 Du Cœur dont nous aurons consolé les douleurs.

Baisons ses pieds divins, lassés de nous attendre ;
 Sa main qui nous bénit, couvrons-la de nos pleurs ;
 Donnons lui, donnons-lui notre amour le plus tendre ;
 Offrons-lui le parfum des plus suaves fleurs.
 Si Jésus parmi nous veut prendre ses délices,
 Devons-nous reculer pour quelques sacrifices ?
 Puisqu'il nous aime tant, donnons-nous sans retour.
 Il est notre Aliment, notre Epoux, notre Père ;
 Pour conquérir nos cœurs pouvait-il donc plus faire ?
 Ah ! ne lui laissons plus mendier notre amour !

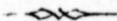
Trait édifiant.

Marie-Thérèse de Nauttemberg plus tard mère Marie-Julie de Notre-Dame, avait appris toute jeune à connaître et à aimer le cœur de Jésus, de bonne heure, elle se consacra entièrement à lui, et le cœur de Jésus fut toujours son refuge et son soutien dans les rudes épreuves qu'elle eut plus tard à subir.

Elle fit de la dévotion au divin cœur de Jésus la pratique de sa vie toute entière : elle ne commençait pas une action, ne faisait pas une prière sans l'offrir à Dieu par le cœur de Jésus. " Oh ! que je voudrais, disait-elle souvent, *n'agir plus qu'avec Lui, en Lui, par Lui !*

Elle lisait et relisait la vie de la B. Marguerite Marie où tout parlait à son cœur, parce que tout y faisait de plus en plus connaître celui de Jésus. " J'aime bien la vie de sainte Thérèse, disait-elle, mais il y manque quelque chose, c'est le Sacré Cœur."

Le premier vendredi de chaque mois lui était très cher ; elle communiait avec une ferveur encore plus sensible : c'était pour elle le grand jour !





INTERIEUR DE MARIE



Jesus-Christ est ma vie...
L'Ecouter... l'Imiter... et l'aimer
c'est le secret de mon bonheur

ABANDON DE L'ÂME A LA TRÈS SAINTE VIERGE.

O Sainte MARIE, ma Souveraine, aujourd'hui, chaque jour et à l'heure de ma mort, je mets mon corps et mon âme, sous votre bénite protection et votre spéciale sauvegarde :

Je me jette dans le sein de votre miséricorde, je place en vous toute mon espérance et ma consolation, je remets entre vos mains mes peines et mes misères, ma vie et ses derniers instants ;

Afin que par votre très sainte intercession et par vos mérites, toutes mes actions soient faites et dirigées selon votre volonté et celle de votre Fils.

Ainsi soit-il.

**PRIÈRE POUR ATTIRER EN SOI LA VIE DE
JÉSUS EN MARIE.**

O JÉSUS vivant en MARIE !

Venez et vivez en nous,

Dans votre Esprit de Sainteté,

Dans la plénitude de votre Puissance,

Dans la perfection de vos Voies,

Dans la vérité de vos Vertus,

Dans la communion de vos divins Mystères ;

Dominez en nous sur toutes les puissances ennemies,

Dans la vertu de votre Esprit et pour la gloire de votre Père. Ainsi soit-il.

Une indulgence de trois cents jours *une fois le jour.*

TOUT A JÉSUS PAR MARIE.

QU'EST-CE QUE LA CROIX ?

CE SONT DEUX
DONT L'UNE
LA VOLONTÉ DE DIEU

LA VO-

VOLONTÉS
CROISE L'AUTRE :
ET LA NÔTRE .

NOIRE VOLONTÉ

LA VOLONTÉ DE
DIEU EST CLAIRE,
SURE, DROITE,
DESCENDANT DU CIEL,
ET REMONTANT
AU CIEL.

L'ONTÉ DE DIEU

LA NÔTRE EST
OBSURE, INCERTAINE,
TOUJOURS EN
TRAVERS DE CELLE DE
DIEU, ET LA COUPANT
POUR CELA EN DEUX.

RÉUNISSONS
AVEC CELLE
ENFERMONS-LA
ET LES TOURMENTS
DISPARAÎTRONT.
QUE LES DOULEURS
NE CESSERONT
LA CROIX

LA VOLON-

NOTRE VOLONTÉ

TE DE DIEU

NOTRE VOLONTÉ
DE DIEU,
DANS LA SIENNE ;
DE NOTRE AME
IL EST VRAI
ET LES LARMES
PAS, MAIS
DISPARAITRA.

MOIS DE SEPTEMBRE**en l'honneur de la Sainte Vierge Mère de Douleurs**

INDULGENCES : I. *Trois cents jours*, chaque jour du mois de septembre, pour ceux qui, à l'aide d'un livre approuvé traitant des douleurs de Marie, font d'un cœur contrit et avec dévotion, un pieux exercice en l'honneur de Marie, Mère de douleurs. (PIE IX.)

Indulgence plénière, une fois dans le mois de septembre, au jour de leur choix, à tous les fidèles qui, chaque jour du même mois, méditent pieusement, en public ou en particulier les douleurs de la Sainte Vierge, de la manière indiquée plus haut, pourvu qu'ils se confessent, *communient* et prient pendant quelque temps, selon les intentions du Souverain Pontife.

HEURE DE PRIÈRES**Pour honorer la Mère de douleurs.**

INDULGENCE PLÉNIÈRE : Une fois l'an, au jour où l'on fera une heure d'oraison pour honorer la Vierge douloureuse, en méditant ses douleurs et récitant des prières adaptées à cette dévotion.

Conditions : confession et communion. (4 février 1736).

NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS

L'Eglise célèbre deux fois la fête des Sept Douleurs de Marie : le vendredi avant les Rameaux, et le troisième dimanche de septembre. Cette dernière solennité fut instituée par le pape Pie VII, en 1814.

A peine la sainte Vierge est-elle choisie pour être la mère de Dieu, qu'elle paie cet honneur par des chagrins et des peines inexprimables. Sa vie fut un long martyre, une poignante réalisation de cette parole que lui dit le

vieillard Siméon, quand elle présenta son divin Fils au Temple : “ *Un glaive de douleur transpercera votre âme.* ”

Oh ! combien ne dut-elle pas souffrir d'être obligée de déposer le Fils éternel de Dieu, dans la crèche d'une étable, ayant à peine un peu de paille pour le mettre à l'abri de la rigueur de la saison et de l'humidité de ce lieu malsain ! Voyons-la encore sur la route de l'exil, s'efforçant de soustraire Jésus à la fureur du roi Hérode ?

Plus Marie se sentait ravie en possédant son Fils, plus les joies de son amour maternel dépassaient les joies terrestres imaginables, et plus devait être grande, profonde, sa douleur, à la vue de l'immense misère qui présida à la naissance de Jésus, des dangers qui menacèrent son enfance, des amertumes qui remplirent son séjour à Nazareth et sa vie publique.

S'il a fallu que Jésus assumât les conséquences et le châtiment du péché, qu'il devînt l'idéal de la pénitence et de l'expiation, on peut dire que la compassion de la sainte Vierge fut à la hauteur de la passion de l'Homme-Dieu.

C'est surtout au pied de la croix que Marie est la mère des douleurs. Sur le Calvaire, il y avait comme deux autels ; l'un, la croix du Sauveur où la divine Victime est immolée ; l'autre, le cœur de Marie où le feu de la charité opère un second sacrifice. Tous les coups qui tombent sur le Fils ont leur retentissement dans le cœur de la Mère. Marie est déchirée des mêmes épines que Jésus, elle est percée des mêmes clous, elle est abreuvée des mêmes amertumes.

Et cependant malgré son immense douleur, malgré le sang et les larmes du supplice, Marie se tient debout et

immobile ; elle ne plie pas sous le faix ; elle porte sans faiblir le poids de ses inexprimables souffrances. Sa noble attitude, son invincible constance, sa patience héroïque, tout annonce qu'elle est mère de Dieu et qu'elle n'a point failli à sa glorieuse mission : *La mère de Jésus se tenait debout au pied de la croix*, nous dit l'Évangile.

Ah ! désormais, quand, au jour de l'épreuve, nous sentirons notre âme faiblir et le découragement porter la mort dans notre cœur, regardons Marie au pied de la croix. En la contemplant si ferme et si forte, nous aimerons à lui ressembler. Elle n'a pas murmuré, nous ne murmurerons pas ; elle n'a pas fait entendre une seule plainte, nous ne nous plaindrons pas. Comme elle, nous attendrons debout, toujours fidèles, toujours résignés, toujours confiants, l'heure de Dieu ; et nous n'aurons qu'un désir au cœur : l'accomplissement en tout et partout de sa sainte volonté.

CANTIQUES PIEUX.

Pour exciter les fidèles à chanter de pieux cantiques et empêcher, autant que possible, les cantiques profanes, qui sont si dangereux, Pie VII a accordé les faveurs suivantes :

INDULGENCES : 1) *Un an*, chaque fois qu'on fait chanter des cantiques spirituels.—2) *Cent jours* pour ceux qui le cœur contrit, chantent de pieux cantiques.—3) *Indulgence plénière*, une fois le mois, pour ceux qui, dans le cours du mois, auront encouragé ou pratiqué cette pieuse coutume ; ils la gagneront au jour de leur choix, lorsque vraiment contrits, confessés et communiés, ils prieront selon les intentions du souverain Pontife (16 janvier 1817.)

Les Fondateurs de la Colonie.



CHAMPLAIN,
fondateur de Québec,
en 1608.



MAISONNEUVE,
fondateur de Montréal,
en 1642.

Ces deux grands hommes, s'ils eussent vécu à la même époque, étaient bien faits pour se lier de la plus intime amitié.

Profondément chrétiens, tous les deux avaient quitté leur patrie pour servir leur roi et gagner à Jésus-Christ des peuplades infidèles.

Ayant l'intention d'esquisser le tableau de *la première messe et de la première exposition du Très Saint Sacrement* en l'île de Montréal, il convenait de ne pas séparer les noms de ces deux héros ; d'autant plus que, à Champlain revient l'honneur d'avoir choisi l'emplacement qui, 31 ans plus tard devait être sanctifié par la présence de Jésus-Christ dans son divin Sacrement : *La Pointe-Callière*.

Champlain en effet avait projeté d'établir un comptoir

d'échange au Sault Saint-Louis, où les sauvages de l'Ouest viendraient vendre leurs pelleteries.

Parti de Québec, le 20 mai 1611, il arriva au pied du Mont-Royal, le 28 du même mois ; sans perdre de temps, il explora l'île jusqu'à une hauteur de huit lieues ; toutefois, il ne trouva nulle part un endroit plus favorable à un établissement qu'une certaine langue de terre, située au confluent du fleuve Saint-Laurent et d'une petite rivière appelée Saint-Pierre et aujourd'hui disparue sous les quais qui forment l'entrée du canal de Lachine.

A cet endroit, Champlain trouva "plus de six cents arpents de terre que des sauvages avaient labourés autrefois et qu'ils avaient quittés, à cause des guerres." Ces sauvages devaient être des Iroquois comme ceux que Jacques-Cartier avaient visités à Hochelaga, car les Algonquins ne cultivaient pas et ne vivaient que de chasse et de pêche.

Enchanté de la beauté de ce site, Champlain l'appela *Place-Royale*. Il y fit abattre un grand nombre d'arbres, construire une muraille, de quatre pieds d'épaisseur et de dix toises de long, pour voir comment elle se conserverait durant l'hiver quand les eaux descendraient ; il sema aussi quelques graines, lesquelles "sortirent toutes en perfection et en peu de temps ; ce qui démontre la bonté de la terre."

Champlain s'en retourna peu de temps après à Québec toutefois avec l'intention de revenir à la Place-Royale fonder un établissement. Diverses complications l'empêchèrent de réaliser ce dessein, et en 1642, sept ans après la mort de Champlain, l'île du Mont-Royal était encore à coloniser.

La Compagnie des *Cent Associés*, ayant le privilège ex-

clusif des pelleteries et la propriété des immenses contrées dont se composait la Nouvelle-France, avait abandonné, le 15 janvier 1636, à M. de Lauzon, l'île de Montréal, à la condition d'y fonder une colonie, condition qui resta sans accomplissement, tant que M. de Lauzon eut la seigneurie de l'île.

Mais la divine Providence y pourvut d'une autre manière.

En cette même année 1636, deux Français, inconnus l'un à l'autre, un jeune prêtre de vingt-huit ans, *M. Olier*, déjà jugé digne de l'épiscopat que saint Vincent de Paul désirait lui faire accepter, *M. de la Dauversière*, gentilhomme d'Anjou, eurent en même temps la pensée et le désir d'établir cette colonie. Ils se rencontrent au château de Meudon, près Paris ; et, dans une longue conversation, constatent la parfaite identité de leurs vues et de leurs projets. Sans plus tarder, M. Olier fit la première offrande en faveur de la future colonie, en remettant au gentilhomme un rouleau de cent louis.

La Société de Notre-Dame de Montréal avait ainsi ses deux premiers fondateurs : toutefois, le nombre de ses membres s'éleva peu à peu jusqu'à environ quarante. L'unique but qu'ils se proposaient, c'était de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, sans aucune compensation pour les sacrifices considérables qu'ils allaient s'imposer en faveur de cette œuvre importante et difficile ; bien plus, leur désintéressement était si absolu, que la plupart ont réussi à dérober à l'admiration des hommes leurs noms que Dieu inscrivait au livre de vie.

L'acquisition de l'île de Montréal par la nouvelle Société fut exempte de toute ombre d'injustice ; car les sauvages l'avaient laissée entièrement déserte et une *cession pleine*

et régulière fut obtenue de M. de Lauzon et de la Compagnie des Cent Associés.

Les préparatifs de l'expédition furent poussés avec activité ; des provisions avaient été d'avance envoyées à Québec ; on choisit avec soin une cinquantaine d'hommes robustes et honnêtes, habiles en divers métiers, et tous propres à porter les armes. Peu de temps avant l'embarquement, une noble demoiselle de Champagne, Jeanne Mance, âgée d'environ trente-trois ans, déjà admirée pour son éminente vertu, fidèle à un attrait divin que des conseillers sages avaient approuvé, s'offrit pour aller soigner les malades et les blessés, en attendant que les Religieuses Hospitalières pussent fonder l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

La troupe héroïque était prête ; mais il lui manquait un chef digne de la conduire. Dieu l'avait préparé de longue main, et il le fit rencontrer providentiellement par les associés : c'était Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

Né en Champagne, comme la Vénérable Mère Bourgeoys, Maisonneuve éprouva dès son enfance un goût extraordinaire pour la carrière des armes ; à l'âge de treize ans, il se distingua par sa valeur dans une expédition en Hollande. Au milieu des libertins et des hérétiques dont il était entouré, il se tint sans respect humain à l'écart des compagnies dangereuses, et conserva une foi ferme, une piété simple et fervente, une pureté angélique. Mais son ambition visait plus haut : il soupirait après le bonheur de franchir les mers pour consacrer sans réserve son courage, son expérience et sa vie au bien et à la conversion des peuple infidèles.

Ainsi disposé, il reconnut clairement, dès qu'il entendit

pour la première fois parler de l'Œuvre de Montréal, que là était sa vraie vocation ; il s'offrit donc aux Associés, qui confièrent à sa prudence et à son intrépidité l'exécution de leur généreux dessein.

Lorsque, après une pénible navigation, la petite troupe se trouva réunie à Québec, le 12 août 1641, la saison était trop avancée pour que la colonie fut établie avant l'hiver ; Maissonneuve se contenta de monter à Montréal, de prendre possession de l'île, le 15 octobre, et de choisir l'emplacement du fort qu'il se proposait de construire ; c'était la langue de terre de *Pointe-à-Callières*.

Pendant les neuf mois de séjour qu'il leur fallut faire à Québec, aucun moyen ne fut négligé pour déterminer Maissonneuve à abandonner l'entreprise de Montréal ; on chercha surtout à l'effrayer par la perspective des dangers qu'il aurait à courir en allant ainsi s'établir au cœur même de la barbarie. Maissonneuve, qui ne connaissait d'autres "appréhension que celle de Dieu," resta fidèle à la parole qu'il avait donnée : " Je ne suis pas venu pour délibérer répon-
dit-il, mais pour exécuter ; et tous les arbres de l'île de
Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquosi, il est
de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une
colonie."

Pendant ce temps, les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal, voulant attirer sur leur entreprise les bénédictions du Ciel, se réunirent le 2 février 1642, dans l'église de Notre-Dame de Paris, et tous ensemble consacrent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la T. S. Vierge, adoptant pour armes de leur Société la figure de

la Mère de Dieu, debout sur un monticule, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus, avec cette inscription tout autour : *Notre Dame de Montréal.*

Enfin arriva le moment du départ, si impatiemment attendu. Comme M. Olier ne pouvait encore fournir les prêtres que les associés lui demandaient pour la desserte spirituelle de la nouvelle colonie, les Révérends Pères Jésuites, qui, à l'exception de deux ou trois ecclésiastiques séculiers, composaient alors tout le clergé du pays, se chargèrent de pourvoir aux nécessités de la mission ; et le P. Vimont, Supérieur de leur maison de Québec, lequel avait eu durant l'hiver l'occasion d'admirer cette troupe d'élite et son chef, se fit un bonheur de les accompagner et de célébrer lui-même les actes religieux qui devait sanctifier la naissance de Ville-Marie.

La flotille se composait seulement d'une pinasse, petit bâtiment à trois mâts, d'une gabare, ou bateau plat allant aussi à voiles, et de deux barques ou chaloupes.

M. de Montmagny, monté sur l'une de ces barques, dirigeait la petite expédition, en qualité de gouverneur-général.

Le 17 mai 1642, la flotille saluait avec des transports de joie l'île de Montréal et longeait ses fertiles rivages ; mais le débarquement fut différé au lendemain. Le 18, jour glorieux ; digne d'être honoré chaque année par une fête religieuse et patriotique, Maisonneuve et ses compagnons mirent pied à terre de grand matin, et tombant à genoux sur le sol de cette Terre-Promise, firent éclater leur sainte joie en chantant des hymnes de reconnaissance ; puis sur



un autel décoré avec soin, le P. Vimont célébra la première messe dans l'île de Montréal. Pendant le Saint-Sacrifice, se tournant vers les témoins de cette scène mémorable, il leur adressa les paroles suivantes, que l'événement a justifiées à la lettre : " Ce que vous voyez ici, messieurs, " n'est qu'un grain de sénévé ; mais il est jeté par des " mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il " faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puis- " qu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; oui, je " ne doute nullement que ce petit grain ne produise un " grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveil- " leux, ne se multiplie, et ne s'étende de toute part."

La sainte Messe étant terminée, on plaça avec honneur le très saint Sacrement sur l'autel, où il demeura exposé tout le long du jour ; cette première journée tout entière fut consacrée à des exercices de dévotion, d'actions de

grâces et de louanges, envers la personne adorable du Sauveur résidant corporellement dans la sainte Eucharistie. Villemarie n'ayant été entreprise que pour faire connaître et adorer Jésus-Christ, dans un lieu où jusqu'alors il n'avait reçu aucun hommage, il était très convenable que ce divin Maître restât ainsi exposé sur son autel, comme pour prendre en personne possession du pays, et que comme la colonie n'était établie que pour lui procurer des adorateurs, il reçût déjà, dans les honneurs qu'on lui rendit durant tout ce jour, les prémices des hommages que lui offrirait, dans la suite des temps, toutes les âmes appelées à le servir dans cette île. Depuis ce jour mémorable, 18 mai 1642, le très saint Sacrement a toujours reposé sans interruption à Villemarie avec la décence convenable ; mais, comme on ne pouvait au commencement, faire brûler une lampe, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, d'y suspendre une fiole de verre blanc fin, sorte de petit lustre environné de réseaux, où étaient renfermées un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient la nuit une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées réunies ensemble (*).

(*) Les mouches luisantes dont il est ici parlé *Elater Noctilucus* et qui répandaient une certaine lueur, même lorsqu'elles étaient immobiles, sont devenues plus rares dans ce pays ; mais autrefois elles étaient communes, ainsi qu'elles le sont encore dans d'autres contrées du Canada. Le P. Lejeune, en 1632, en vit, pour la première fois, à Tadoussac, qui répandaient, la nuit, la même clarté. " Tenant une " de ces mouches, dit-il, et l'appliquant auprès d'un livre, je l'irais " fort bien." Elles sont encore aujourd'hui fort communes, en d'autres endroits du Canada et de l'Amérique, surtout aux Antilles, où les habitants s'en servent pour s'éclairer dans leurs maisons ; à la lueur de ces mouches, on peut lire durant la nuit, comme on le ferait à la clarté d'une bougie.

Dès le lendemain, l'on commença la construction d'un fort en bois ; le Gouverneur lui-même, toujours le premier partout, voulut abattre le premier arbre et les travaux furent bientôt achevés.



En attendant qu'on pût construire une chapelle en menuiserie, on en éleva une en écorce, où l'on plaça le très saint Sacrement.

Les Associés de Montréal ayant donné, cette année, quarante mille livres pour Villemarie, cette somme fut employée à lever une nouvelle recrue d'hommes également propres aux armes et aux travaux nécessaires dans ces commencements ; comme aussi à acheter des munitions de guerre, des denrées, divers ornements d'église, chasubles, vases sacrés, et tout ce que l'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, *spécialement un riche tabernacle.*

La chapelle qu'on avait construite dans le Fort n'était encore que d'écorce, quoique propre et bien ornée ; le 15

août 1642, on y plaça pour la première fois, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés récemment de France ; par un sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel, pendant le saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les Associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la sainte Communion s'efforça, en participant à ce gage d'unité destiné à lier tous les chrétiens entre eux, de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France, par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. " Nous chantâmes ensuite le *Te Deum*, " rapporte le P. Vimont, en actions de grâces de ce que " Dieu nous faisait la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame " de Montréal. Le tonnerre des canons fit retentir toute " l'île ; les démons quoique accoutumés aux foudres, furent " sans doute épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour " que nous portons à la grande Maitresse ; et je ne doute " pas que les Anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis."

Au mois de décembre suivant, une inondation imprévue menaça d'envahir l'enceinte où les colons conservaient les provisions indispensables pour l'hiver. Animé d'une confiance héroïque, Maisonneuve, avec l'approbation des Pères de la mission, enfonce en terre une croix devant la porte du fort, et promet d'élever une autre croix sur le sommet du Mont-Royal, si Dieu daigne détourner le fléau ; les eaux s'arrêtent au seuil de l'enceinte ; et le 6 janvier suivant, le Gouverneur accomplit son vœu, portant lui-même sur ses épaules une grande croix de bois, qui fut solennellement plantée sur la montagne comme un monument de reconnaissance et un trophée de salut.

UN DÉVOT SERVITEUR DE SAINT MICHEL

Il s'agit du P. Combalot, de cet infatigable missionnaire, mort en 1873, qui a consacré sa longue carrière aux travaux incessants de l'apostolat. Il a parcouru la France, jetant partout la divine semence et la faisant germer dans les âmes les plus endurcies.

Il avait une dévotion spéciale pour celui qu'il appelait avec enthousiasme *le grrrand* saint Michel. Il en parlait souvent, et il caressait l'idée d'établir une vaste association en l'honneur du prince de la milice céleste.

“ Un jour, dit Mgr de Ladoue, le P. Combalot prêchait à Machecoul sur les ravages de l'impureté. Soudain, il s'écria qu'il voyait près de la chaire saint Michel, l'Ange de la justice, le visage courroucé, l'épée à la main pour exterminer les impudiques. Cette vision resta longtemps célèbre dans le pays.”

Un fait non moins curieux est rapporté dans l'intéressant ouvrage de Mgr Ricard. En 1835, le P. Combalot était arrivé à Bordeaux exténué de fatigue et dévoré par la fièvre. Le lendemain matin, il se trouva entièrement guéri et tout disposé à commencer ses prédications. Le curé, ravi et étonné, lui demanda comment s'était opéré ce changement subit et imprévu. Il répondit avec une parfaite bonne foi :

“ Saint Michel, patron de la paroisse que je viens évangéliser, m'est apparu pendant la nuit et m'a rendu la santé.”

En 1859, il engagea son ami, Mgr de Salinis, à combattre ce qu'il appelait l'épidémie morale, ou la peste noire du XIXe siècle, à mépriser la prudence des courtisans et à

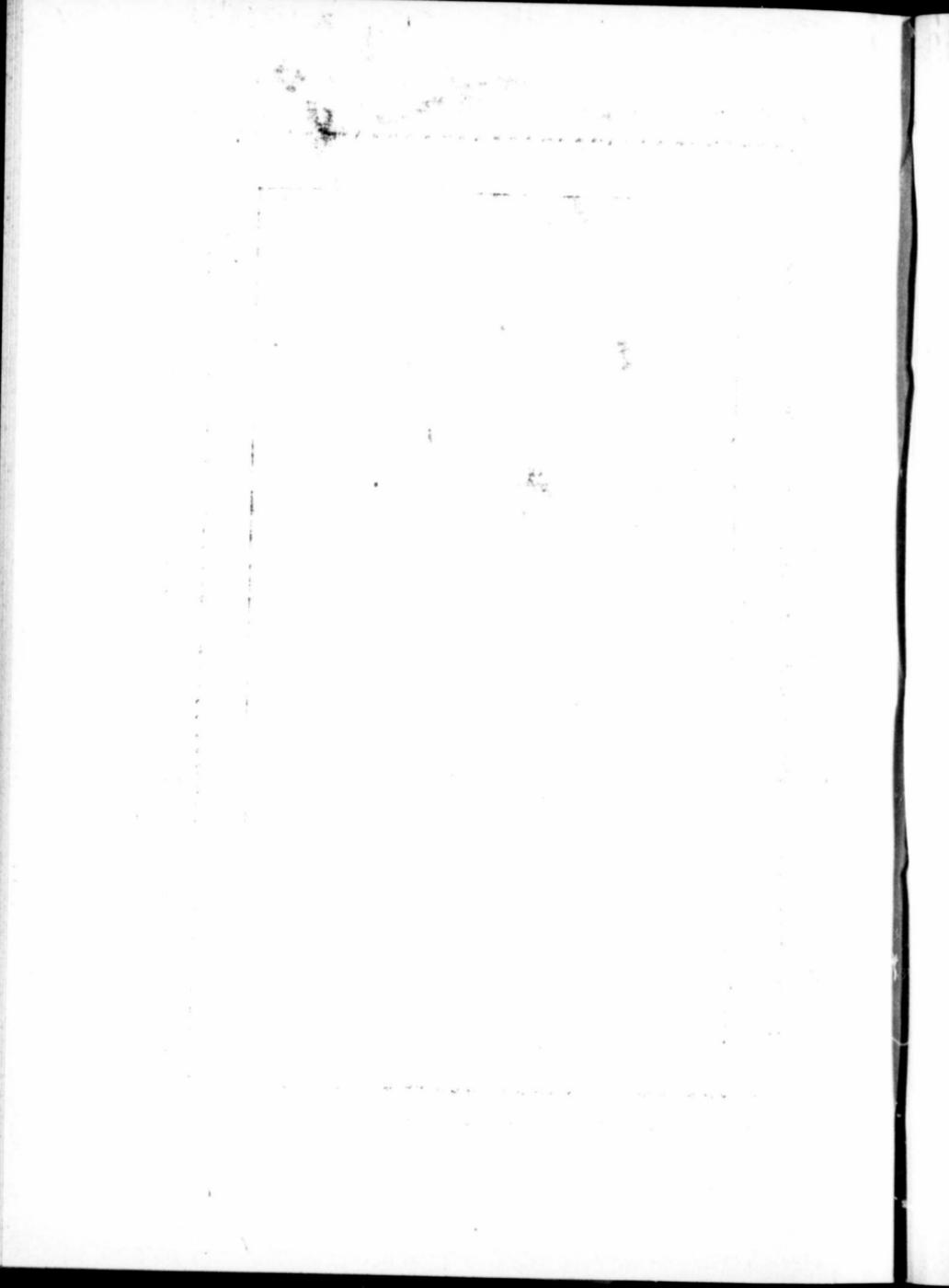
SAINT MICHEL
Patron et Gardien de la France



O SAINT MICHEL
Sauvez
Rome et la France!

*Donnement de S. Archevêque par le Pape Pie II de sainte mémoire
Par votre bras vainqueur, ô puissant Saint Michel
Sur la terre achevez le triomphe du Ciel*

8 Oct. 1497.



faire entendre à toute la terre des vérités oubliées, trahies, méconnues, persécutées. En même temps, il lui conseilla de prendre saint Michel pour protecteur, dans cette lutte difficile et périlleuse.

“ Mettez-vous sous la protection de la divine Reine des Anges ; invoquez le glorieux *Archange* qui protège l’Eglise militante ; livrez votre âme aux saintes inspirations de l’esprit de sagesse, de science, de force, et Dieu vous aimera.”

Quand le vieil athlète, blessé à mort sur le champ de bataille, était sur le point de rendre à Dieu son âme généreuse et pure, il pria son Archange avec une nouvelle ferveur, et lui demanda son appui dans cette dernière lutte qu’il soutint avec tout le sang-froid d’un chrétien soumis.

Il s’arma comme un guerrier marchant à l’ennemi, et il demanda sa croix de missionnaire qu’il pressa sur ses lèvres. Il se fit mettre ensuite son rosaire au cou, dit au prêtre de le signer avec de l’eau bénite et de lui appliquer les indulgences. Enfin, il répéta plusieurs fois les invocations :

—Jésus... Marie... Joseph... *Saint Michel !*

Et il rendit son âme entre les mains du Seigneur, couronnant une belle vie par une sainte mort !

UN acte de parfaite conformité à la volonté divine suffit pour faire un saint. Paul s’offre à faire la volonté de Dieu, et JÉSUS-CHRIST le proclame Vase d’élection et apôtre des nations.

LA bonne habitude une fois formée, l’observation de la loi divine devient facile et douce.

HYMNE EN L'HONNEUR DE SAINT MICHEL.

O splendeur et vertu du Père,
Vie éternelle de nos cœurs.
Jésus, gloire à vous sur la terre.
Gloire aux anges vos serviteurs !

Des esprits l'armée innombrable
Vous fait cortège, ô Roi des rois !
Et Michel, à tous secourable,
Lève l'étendard de la croix.

Sous ses coups, du ciel dans l'a-
[bîme,
Foudroyé tombe Lucifer,

Et les complices de son crime
Sont ensevelis dans l'enfer.

Contre le chef de ces rebelles,
Suivons l'Archange humble et vail-
[lant,
Pour gagner les palmes si belles
Que donne l'Agneau triomphant.

O Dieu que contemp'ent les anges,
Père, Verbe, Esprit de bonté,
A vous amour, honneur, louanges
Dans le temps et l'éternité.

ANT. Prince très glorieux, archange saint Michel, sou-
venez-vous de nous, et priez le Fils de Dieu pour nous, ici,
partout et toujours.

V. Je vous chanterai des hymnes, ô mon Dieu, en pré-
sence des anges ;

R. Je vous adoreraï dans votre saint temple et je confes-
seraï votre nom.

PRIONS. O Dieu, qui distribuez avec un ordre admirable
aux anges et aux hommes leurs différents ministères, faites,
nous vous en prions, que ceux qui vous assistent et vous
servent, à chaque instant dans le ciel, défendent aussi notre
vie sur la terre. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.

UN cœur humble reconnaît sans difficulté les faveurs
spéciales qu'il a reçues du Seigneur, et il s'en humilie
davantage.

PRENONS garde que les miséricordes et les tendres
invitations que nous recevons de Dieu, ne servent, par
notre négligence, à augmenter nos remords et à diminuer
notre confiance dans nos derniers moments.

PRÉPARATION A LA SAINTE COMMUNION.

Afin de comprendre combien il est nécessaire de préparer l'âme, avant de s'approcher de la sainte Table, rappelons nous ce que fit le divin Sauveur avant de distribuer aux Apôtres son Corps et son Sang précieux.

“ Quoique les Apôtres fussent déjà purifiés, il leur lava les pieds, pour nous montrer que lorsque nous nous disposons à recevoir les saints mystères, nous devons mettre tous nos soins à ce qu'il ne nous manque rien de ce qu'exige la pureté, l'innocence la plus parfaite.

“ Nous devons savoir encore que, en recevant l'Eucharistie dans une âme bien préparée, nous nous enrichissons des dons les plus signalés de la grâce ; si, au contraire, nous la recevons avec de mauvaises dispositions, non, seulement nous n'en retirons aucun avantage, mais nous causons le plus grave préjudice à notre âme. Les choses les meilleures et les plus salutaires ont ceci de particulier : prises à propos, elles font merveilles ; mais si on les emploie inopportunément, elles causent la ruine et la mort. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si les dons les plus nobles et les plus précieux du Seigneur nous sont un puissant secours pour obtenir la gloire éternelle, lorsque nous les recevons dans un cœur bien disposé, et nous apportent, au contraire, la mort éternelle, si nous les recevons indignement. L'arche d'alliance, dans l'ancienne Loi, produisait ainsi des effets semblables : cette arche du Seigneur était l'objet le plus précieux que possédât le peuple d'Israël ; c'est par elle que Dieu avait comblé son peuple de bienfaits inestimables ; et cependant, lorsque les Philistins s'en furent emparés, ils trouvèrent en elle une source de honte et de calamités. De même, certains aliments nourrissent le corps et le soutiennent, lorsqu'ils trouvent un estomac bien disposé, tandis qu'ils sont la cause des plus graves maladies, si l'estomac qui les reçoit est plein d'humeurs malignes.”
(*Catéchisme Romain*, II. partie, n. 56).

LOUÉ SOIT À TOUT INSTANT.

Refrain.

The musical score is written on six staves in a 3/4 time signature. The melody is simple and repetitive, with lyrics underneath. The lyrics are: 'Lou - - é soit à tout ins - tant Jé - sus au Saint Sa - cre - ment. Lou - - - é soit à tout ins - tant Jé - - sus au ; Saint Sa - cre - - ment. Jé - sus veut par un mi - - ra - cle Près de nous la nuit le jour Ha - bi - ter au ta - ber - na - cle Pri - son - nier de son a - - mour.'

ADORATION

O divine Eucharistie,
O trésor mystérieux !
Sous les voiles de l'Hostie
Est caché le Roi des cieux

Oui, voici le Roi des anges ;
Mais de nous il veut aussi
Un tribut d'humbles louanges :
C'est pour nous qu'il est ici.

ACTION DE GRACES

Chaque jour, don ineffable ;
Il nous sert le Pain du ciel,
Et pour toi, monde coupable,
Il s'immole sur l'autel.

Tout est là ! dans ce mystère
Jésus montre à ses amis
Bethléem et le Calvaire,
Le Thabor, le Paradis.

RÉPARATION

Le pécheur, hélas ! l'outrage,
Le chrétien indifférent
Médaigne de rendre hommage
A ce Dieu qui l'aime tant.

Pour Jésus le sanctuaire
Est souvent une prison,
Où la lampe solitaire
Eclaire son abandon.

PRIÈRE

Jésus est l'ami fidèle ;
Venez tous, vous qui souffrez,
C'est sa voix qui vous appelle :
Venez tous, venez, venez.

Sur le chemin de la vie
Tous les jours arrêtons-nous,
Près du Dieu qui nous convie
Et nous veut à ses genoux.

Ranimez votre espérance :
Tous les biens par vous perdus,
Paix du cœur, joie, innocence,
Sont aux pieds du doux Jésus.

Ici, pour notre partage,
Nous louons un Dieu caché ;
Mais au ciel, notre héritage,
Nous verrons sa Majesté.

PRIÈRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN
Pour les visites au Saint Sacrement.

O vous qui m'aimez tant, Jésus, ici véritablement caché, écoutez-moi, je vous implore.

Que votre bon plaisir soit mon plaisir, ma passion, mon amour ! Donnez-moi de le chercher, de le trouver, de l'accomplir ! Montrez-moi vos chemins, indiquez-moi vos sentiers. Vous avez vos desseins sur moi, dites-les moi bien, et donnez moi de les suivre jusqu'au définitif salut de mon âme. Qu'indifférent à tout ce qui passe, et ne voulant voir que vous, j'aime tout ce qui est à vous, mais vous surtout, mon Dieu, vous ! Rendez-moi amère toute joie qui n'est pas vous, impossible tout désir hors de vous, délicieux tout travail fait pour vous, insupportable tout repos qui n'est pas en vous. Qu'à toute heure, ô bon Jésus, mon âme prenne vers vous son vol ; que ma vie ne soit qu'un acte d'amour ! Toute œuvre qui ne vous honore pas, faites-moi bien sentir qu'elle est morte. Que ma piété soit moins une habitude qu'un élan continu du cœur.

O Jésus, mes délices et ma vie, donnez-moi d'être sans recherche dans mon humilité, sans dissipation dans mes joies, sans abattement dans mes tristesses, sans rudesse dans mon austérité. Donnez-moi de parler sans détour, de craindre sans désespoir, d'espérer sans présomption, d'être pur et sans tache, de reprendre sans colère, d'aimer sans faux-semblants, d'édifier sans ostentation, d'obéir sans réplique, de souffrir sans murmure.

Bonté suprême, ô Jésus, je vous demande un cœur épris de vous, qu'aucun spectacle, aucun bruit ne puisse dis-

traire ; un cœur fidèle et fier, qui ne chancelle, qui ne descend jamais ; un cœur indomptable, toujours prêt à lutter après chaque tempête ; un cœur libre, jamais séduit, jamais esclave ; un cœur droit qu'on ne trouve jamais dans les voies tortueuses.

Et mon esprit, Seigneur, mon esprit ! Qu'impuissant à vous méconnaître, ardent à vous chercher, il sache vous rencontrer, vous, la suprême Sagesse ! Que ses entretiens ne vous déplaisent pas trop ! Que, confiant et calme, il attende vos réponses ; et que, sur votre parole, il se repose !

Puisse la pénitence me faire sentir les épines de votre couronne ! Puisse la grâce me verser vos dons sur la route de l'exil ! Puisse la gloire m'enivrer de vos joies dans la céleste patrie ! Ainsi soit-il.

**AMENDE HONORABLE À NOTRE SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST.**

Au très saint sacrement.

Nous voici prosternés devant vous ; nous croyons que dans la sainte Hostie vous êtes réellement présent, Verbe incarné, vrai Dieu et vrai homme, notre Créateur, notre Sauveur, notre fin dernière. Au souvenir de vos bienfaits, au souvenir de nos devoirs, au souvenir de nos ingratitude, nous sommes saisis de confusion, navrés de douleur.

C'est pourquoi, en présence de votre Sacrement adorable, nous poussons vers vous un cri de repentir :

Seigneur, pardonnez-nous !

Pour nos propres péchés, pour ceux de nos parents de nos frères, de nos amis, de notre pays tout entier :

Pardon Seigneur, pardon !

Pour les infidélités, pour les sacrilèges : Pardon, etc.

Pour les blasphèmes, pour la profanation du dimanche :
Pardon, etc.

Pour les impuretés, pour les scandales : Pardon, etc.

Pour les haines et les rancunes : Pardon, etc.

Pour les rapines et les injustices : Pardon, etc.

Pour la désobéissance à la sainte Eglise, pour la violation de l'abstinence : Pardon, etc.

Pour les lâchetés et le respect humain : Pardon, etc.

Pour les crimes des époux, pour les négligences des pères et des mères, pour les fautes des enfants : Pardon, etc.

Pour tous les attentats commis contre votre représentant, le Pontife romain : Pardon, etc.

Pour les persécutions excitées contre vos Evêques, vos prêtres, vos religieux et vos vierges : Pardon, etc.

Pour les insultes faites à vos images, la violation de vos sanctuaires, les outrages au saint Tabernacle : Pardon, Seigneur, mille fois pardon !

Regardez-nous du trône où vous reposez : voyez-nous humiliés, repentants, attendant de votre bonté une parole de miséricorde : pour l'obtenir, Seigneur, nous voulons tout expier, tout réparer, vous servir désormais.

Nous vous honorerons dans l'auguste Sacrement, nous vous visiterons, nous vous recevrons, nous vous ferons connaître, respecter et aimer.

Bénissez-nous donc, Seigneur ; bénissez cette ville consacrée à votre Mère immaculée, théâtre de vos prodiges ; bénissez ses associations vouées à la réparation, ses pénitents dédiés à votre culte, ses prêtres voués à votre gloire, ses communautés religieuses vouées à l'enseignement et

aux œuvres de charité. Bénissez-nous, supérieurs et inférieurs, frères et sœurs, maîtres et serviteurs.

Que tous, unis les uns aux autres par la dévotion à votre divin Cœur, nourris de votre chair, soutenus par votre grâce, nous triomphions des épreuves de la vie pour vous contempler sans voile, vous posséder sans partage, vous célébrer tous ensemble dans les splendeurs de l'éternité. Ainsi-soit-il.

CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Pour les associations de ce divin Cœur.

O sacré Cœur de mon Jésus ! je vous adore de toutes les puissances de mon âme, je vous les consacre pour toujours avec toutes mes pensées, paroles et œuvres. Que ne puis-je, ô divin Cœur, vous rendre autant d'adoration, d'amour, et de gloire que vous en rendez à votre Père éternel. Soyez le réparateur de mes défauts, le protecteur de ma vie, et mon asile à l'heure de ma mort. Je vous demande la même grâce pour tous les pécheurs, les cœurs affligés, les agonisants, et enfin pour tous les hommes qui sont sur la terre, afin que le prix de votre Sang précieux ne soit point perdu pour eux.

Faites aussi qu'il soit appliqué pour le soulagement des âmes du purgatoire ; c'est ce que je prétends vous demander, ô Cœur adorable ! par toutes mes respirations jusqu'à la dernière de ma vie. Ainsi soit-il.

Que tous les cœurs vous aiment ;
Que tous les esprits vous adorent ;
Que toutes les volontés vous soient soumises !